

**« Mode d'emploi pour  
une méthode de gouvernement »**

*Texte inédit de Aboubakr Belkaid*

*Hommage publié dans Liberté, 27 septembre 1996*

L'Algérie cumule, au gré de ses exécutifs, des politiques économiques et financières antagonistes et contradictoires. L'évolution de la situation économique et financière algérienne, au-delà de ses aspects politiques, a fait l'objet d'appréciations critiques de la part des partenaires et observateurs étrangers. Les principales critiques se résument ainsi :

- Depuis bientôt vingt-quatre mois, l'Algérie n'a réalisé aucun progrès significatif quant à la mise en œuvre d'une politique économique et financière visant à promouvoir une économie de marché .
- Aucune stratégie crédible en substitution aux mesures d'ajustement préconisées par le F.M.I. et la Banque mondiale n'est proposée réellement ;
- L'Algérie n'a pas de politique de communication externe, relayée par des actions de soutien. La City de Londres s'interrogeait, dans le courant de l'année 1993 : « Que veulent les Algériens ? » ;
- L'Algérie est revenue fondamentalement sur des réformes structurelles, concernant la maîtrise de la masse monétaire, la réduction du déficit budgétaire, la dévaluation, la libéralisation du commerce extérieur et le démantèlement du régime des subventions. Une sorte de refus dogmatique est opposé à toutes ces mesures préconisées.

En résumé, l'Algérie, entre 1990-1992, a entamé de façon précipitée des réformes, puis a temporisé pour finalement les remettre en cause en 1993. L'Algérie cumule, ainsi, au gré de ses exécutifs, des politiques économiques et financières antagonistes et contradictoires, dont les effets négatifs s'additionnent sans qu'elle puisse en tirer profit. L'ambition de « résister au F.M.I. », de mener une politique originale qui ne sacrifie pas aux recettes de cette institution, est légitime à condition d'être payante et relayée par une politique de substitution crédible. L'attitude qui consiste actuellement à « organiser la récession » économique en bloquant tout accord avec le F.M.I., risque, à moyen terme, de mener l'Algérie vers cette institution sans autre alternative que celle de l'acceptation, sans conditions, de toutes les mesures préconisées. L'Algérie doit envoyer au monde extérieur, dont ses créanciers, un message qui, outre son refus de rééchelonnement, porte sur des mesures économiques, financières et structurelles qui attestent de sa volonté et de sa capacité à mener sa transition vers l'économie de marché.

Faute de quoi, son message restera brouillé, sa démarche velléitaire, mal comprise et ses atouts gâchés par une inconséquence dramatique.

L'incapacité à gérer la crise actuelle est justifiée de la part des chefs d'exécutifs par : l'Etat dans lequel « leurs prédécesseurs leur lèguent le pays », la dette, l'absence de durabilité, les problèmes politico-institutionnels.

Ces incantations successives ne doivent pas masquer la nécessité de disposer d'une politique économique, financière et sociale qui soit non pas celle d'un exécutif, mais celle de la nation, de l'Etat. Quel que soit le gouvernement en place, l'Algérie, au travers de ses nouvelles

institutions, devra disposer d'une politique économique et financière qui tienne compte du facteur externe. Le chef du gouvernement sera là pour l'exécuter en connaissance de cause.

Partant de ce constat, quelle méthode de gouvernement pour l'Algérie ? Une phase de transition institutionnelle se prépare et elle nécessite : un programme de politique économique, avec des choix durables, un exécutif choisi compte tenu de cette politique et non l'inverse, une négociation, vis-à-vis de l'extérieur, sur la base d'un programme dont la durée de mise en œuvre correspondra à la phase de transition.

### **Le choix de l'exécutif**

Il faut inverser la méthode, il ne faut plus laisser le chef de l'exécutif faire « son programme », comme si les décideurs se retrouvaient, une fois cette désignation faite, exclus des affaires économiques et financières du pays et uniquement concernés par la gestion du politico-sécuritaire.

Cette vision restrictive nie le fait que toute décision économique est hautement politique. La politique énergétique est une décision politique, dévaluer ou ne pas rééchelonner est hautement politique. Interviennent, ensuite, les techniques de mise en œuvre de ces décisions. Notre système de cooptation du Premier ministre crée un malentendu lié au fait que, dès ce dernier choisi, un double effet se crée :

- le Premier ministre obtient quasiment un chèque en blanc sur une politique économique et sociale dont on ignore si elle est sa création ou celle de l'instance décisionnelle qui l'a nommé ;
- le Premier ministre se voit potentiellement investi d'une machine de guerre qu'il va utiliser à son profit exclusif afin d'assurer sa promotion politique personnelle, en vue d'hypothétiques élections présidentielles.

L'Algérie, pour le premier point, ne peut plus se permettre de constituer un laboratoire d'expériences politico-économiques, dont la principale caractéristique est d'être abandonnées ou durement critiquées, dès la chute de leur promoteur et initiateur quitte à ce que ce dernier reproche, à ceux qui l'ont nommé de s'être trompés et d'en subir les conséquences. Le résultat est que c'est le pays tout entier qui paye ces erreurs. Or, pendant que les Premiers ministres sont pris « d'obsession présidentielle » et fuient les dures réalités de la gestion financière, économique et sociale, la dette se maintient, l'inflation galope, le chômage augmente, la paupérisation et l'exclusion sociale s'accroissent, la crise du logement s'aggrave, l'appareil productif se délabre et la faillite des entreprises devient tangible, tandis que la planche à billets constitue une fuite en avant dommageable. L'illusion entretenue des nouvelles recettes en 1996 et la baisse de la dette conduisent les exécutifs à tenter de tenir « coûte que coûte ».

Pour que ce cercle vicieux se rompe, l'exécutif doit être choisi sur des critères visant à mettre en œuvre un programme préalablement décidé et agréé par l'ensemble des partenaires, tant internes qu'externes.

La situation actuelle liée à l'instauration d'une phase de transition institutionnelle, avec un exécutif présidentiel fort, fût-il collégial, exclut la résurgence d'une dualité liée à une surpolitisation du rôle du chef du gouvernement. D'où la nécessité de recruter un chef de l'exécutif, selon la capacité fondamentale quant à l'aptitude à mettre en œuvre un programme non pas de gouvernement, mais d'essence institutionnelle.

Le choix du responsable de l'exécutif doit être fondé sur une ambition exclusive : celle de voir celui-ci être capable de mener et de conduire une politique acceptée par les forces économiques et sociales et les partenaires externes de l'Algérie et non sur la capacité du Premier ministre à organiser sa promotion personnelle politique.

La tentation, certes légitime, de voir les responsables de l'exécutif se déplacer du champ de la gestion économique, financière et sociale du pays vers celui, plus rentable selon eux, de la politique, consiste, en fait, en une tentative pour échapper à la dure réalité des contraintes économiques, financières et sociales, en se réfugiant dans des rêves politiques de « présidentialité ». Le rôle et les tâches du futur Premier ministre doivent se limiter à :

- mener une politique d'apaisement, en évitant au maximum d'exacerber les contradictions et en associant, selon une démarche de consensus, d'adhésion ou de négociation, l'ensemble des partenaires économiques et sociaux. Rétablir, dans les plus brefs délais des relations de confiance avec eux ;
- assurer la préparation technique du référendum, en rétablissant la crédibilité d'institutions administratives, décrédibilisées par les conditions de préparation et d'organisation des élections de décembre 1991 ;
- assurer, par une gestion pragmatique de la pré transition, les conditions de réussite de la transition institutionnelle. Le chef de la pré transition ne doit pas handicaper la gestion de la transition par l'incertitude pesant sur son avenir personnel. Il ne doit pas tenter de prendre en otage la République et les décideurs ;
- accepter, dès sa nomination, le principe tacite et universellement reconnu que tout responsable politique, élu ou nommé, accepte d'être là seulement pour un temps ;
- assurer la mise en place des instances devant lui succéder quelles que soient ses ambitions et ses capacités. Sur la base de ces éléments, la condition essentielle relative à la mise en place d'un exécutif crédible réside en la nécessité de le doter d'un programme dont il sera la traduction et l'émanation. D'où la conception préalable à la nomination de l'exécutif d'un programme intégré, institutionnellement, à la phase de transition.

### **Le programme**

Le préalable réside au niveau de choix essentiels que l'instance présidentielle doit se résoudre à faire.

Conférer à une seule personne, à une seule équipe la responsabilité de choix stratégiques risque de ramener le pays aux impasses successives qu'il a connues depuis 1962 : en 1980, le désinvestissement industriel ; en 1984, la restructuration et le P.A.P. ; en 1986, l'endettement accéléré à court terme ; en 1988, les réformes ont succédé à l'industrialisation massive des années 70 et à l'abandon de l'agriculture.

De nouveau, en 1993, des choix s'imposent et l'exécutif, seul, ne peut prétendre à les conduire. Or, la politique économique, prônée actuellement est présentée comme la seule plausible, crédible et capable d'éviter le diktat du F.M.I..

Nul ne peut la remettre en cause sous peine de se voir taxé d'opposant ou de « traître à la nation ». Cette vision réductrice est révélatrice des mœurs politiques. Or, il suffirait que s'en aille le promoteur de cette politique pour que « sa » politique s'en aille avec lui. D'où cette

répétition de « programmes », de « mesures » censées sortir le pays de la crise mais dont le propre est d'accentuer l'indécision et l'attentisme externe notamment. A quand un programme de l'Etat algérien ?

Le H.C.E. doit se résoudre, sur la base des rapports des experts et du projet de transition, à définir les options qui seront traduites en actions par un exécutif dont la Constitution et le choix seront fonction de telles options.

Les décideurs ne peuvent plus ne pas être concernés par les orientations stratégiques, relatives à l'économie, aux finances, à l'énergie, à la dette, et aux choix des hommes dans l'appareil d'Etat, aux postes stratégiques, tout comme les décideurs doivent se résoudre à assumer les choix, tous les choix, et ne plus considérer comme une espèce de fatalité le fait d'avoir à subir les conséquences d'erreurs d'exécutifs dont souvent le propre est de veiller à ne rien faire qui les mette en péril.

Le programme de l'exécutif doit être celui de l'Etat. Il doit revêtir un caractère « d'intangibilité » et survivre tant à l'équipe de pré transition qu'à celle de la transition jusqu'à ce que les urnes tranchent.

De là vient la nécessité de retenir un programme dont les éléments essentiels, quels que soient les ajustements d'exécutif, traduisent les choix politiques, exprimés dans la proposition de plate-forme pour une transition.

C'est pourquoi, le H.C.E. gagnerait à assurer une plus grande médiatisation et vulgarisation, en les développant, des éléments clés de la plate-forme, concernant la politique économique et la transition vers l'économie de marché.